

LE CHANVRE EN SUISSE

La révolution du chanvre est arrivée en Suisse en 1993. Jean-Pierre Egger, l'avocat de l'*Association des Amis du Chanvre en Suisse* - fondée avec les financiers de la société américaine SWIHTCO - et Bernard Rappaz, un agriculteur du canton du Valais, sont à l'origine de la première culture de chanvre.

En 1995, le chanvre était cultivé partout à grande échelle en Suisse : non seulement les variétés à faible teneur en THC, mais aussi plusieurs hectares de chanvre à teneur naturelle en THC. En effet, la loi fédérale Suisse permet la culture de toutes les variétés de chanvre tant qu'on en n'extrait pas de "stupéfiant".

Des expériences menées par Valchanvre ont montré que bien que les huiles essentielles extraites des plantes à teneur naturelle en THC n'en contiennent pas, le chanvre pauvre en THC n'est pas approprié pour l'extraction d'huiles essentielles de grande qualité. Le chanvre à teneur naturelle en THC peut également servir à fabriquer des coussins thérapeutiques : on y met des fleurs et des feuilles et ces cousins sont utilisés contre l'asthme et les insomnies.

Le boom du chanvre dans le domaine du développement des produits et du commerce n'est arrivé qu'en 1995. Jusqu'alors, il n'existait que la boutique Hanfädeli à Berne tenue par Andy Stafforte depuis quelques années. Il fut le premier en Suisse à vendre des vêtements en chanvre.

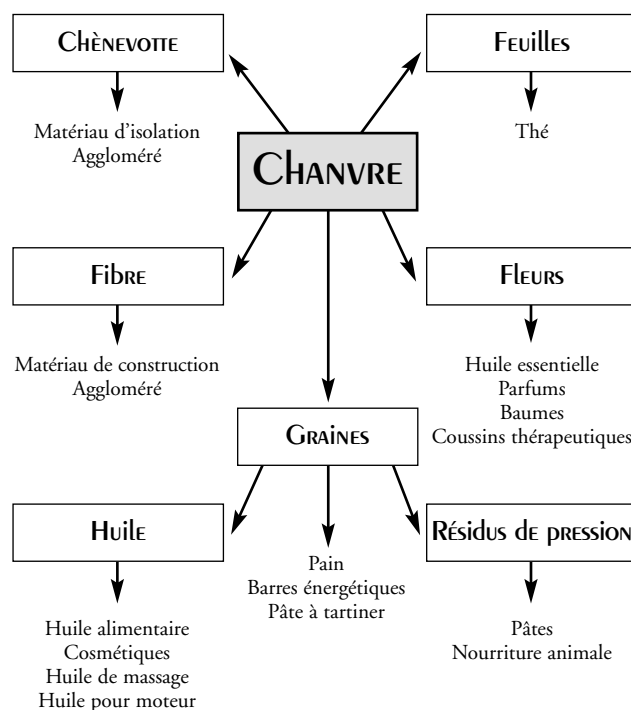
Fin 1994, l'organisation HanfPlus se crée. Elle a pour but la culture du chanvre en Suisse et agit pour la légalisation des parties interdites de la plante. HanfPlus a commencé par importer d'Allemagne des cosmétiques à base de chanvre. Puis, avec l'apparition de la nouvelle entreprise Hanf-Center, les produits en chanvre étaient pour la première fois introduits auprès d'un large public.

En 1995, lors de OEKO [à Zurich] foire-exposition pour la nature et l'environnement, un nombre impressionnant de produits en chanvre - la plupart fabriqués en Suisse - étaient présentés. Cette petite exposition s'est élargie en 1996 pour accueillir 12 exposants, sur environ 250m². Cette année encore, une exposition spéciale sur le chanvre aura lieu, avec des séminaires, des ateliers et des forums de discussions.

L'organisation HanfPlus fait du commerce direct et organise maintenant des événements tels que des expositions. Elle gère également un serveur sur internet, pour connecter la scène suisse du chanvre : Cannanet, le Réseau Suisse du Chanvre (<http://www.cannanet.ch>).

En 1995, après Hanf-Center environ 20 nouveaux magasins et entreprises se sont créés. En 1996, il y en a eu 40. Aujourd'hui, dans les grandes villes suisses il existe au moins un magasin et dans toutes les régions on cultive du chanvre. De nombreuses sociétés développent et produisent de multiples produits dérivés du chanvre. Une grande partie de ces produits est fabriquée en Suisse, sauf en ce qui concerne les secteurs du textile et du papier. Les vêtements sont en partie conçus en Suisse et y sont parfois assemblés, mais la matière de base vient de l'étranger.

LES UTILISATIONS ACTUELLES DU CHANVRE EN SUISSE



LA COORDINATION SUISSE DU CHANVRE

Depuis l'été 1995, des représentants de quelques sociétés suisses du chanvre se rencontrent régulièrement pour parler de leurs affaires (échange d'expériences). En janvier 1996, ils ont fondé la *Coordination Suisse du Chanvre*. La majorité des sociétés suisses du chanvre étaient représentées le jour de sa création.

La *Coordination Suisse du Chanvre* a pour buts :

- la promotion de la culture du chanvre en Suisse,
- l'échange d'informations entre les membres,
- le lobbying pour le chanvre auprès du gouvernement suisse,
- les relations publiques concernant l'utilisation industrielle du chanvre.

Une part importante du travail de ce groupe est de promouvoir l'utilisation industrielle du chanvre. Un groupe d'experts a été nommé pour étudier, en collaboration avec l'*Association des Agriculteurs Suisses de Chanvre*, la création d'une grande usine. La *Coordination Suisse du Chanvre* traite la question concernant la prohibition du chanvre seulement lorsqu'elle concerne l'utilisation légale du chanvre. De nombreux membres sont également engagés dans le débat de la légalisation, mais le groupe lui-même ne fait pas partie de ce mouvement.

François REUSSER

Président de la *Coordination Suisse du Chanvre*

Coordination Suisse du Chanvre - François REUSSER
Rotachstrasse 43 - 8003 Zürich
Tél. +41 1 450 51 30 Fax +41 1 450 51 31